

Communiqué de presse

GIAL: des questions demeurent malgré les déclarations des échevins-présidents. Le cdH souhaite la clarté totale, une restructuration approfondie de Gial et réitère sa demande d'audits systématiques dans toutes les structures de la Ville et la transparence des rémunérations et avantages de leurs dirigeants.

Bruxelles, le 19 février 2018

Après la révélation du Vif vendredi dernier concernant le contrat de consultance du directeur des développements, les deux échevins-présidents socialistes successifs de l'asbl - Madame Lalieux et M. Ouriaghli - se sont exprimés par voie de communiqué ce lundi.

Après lecture, des questions demeurent pourtant sans réponse, jetant toujours le doute sur la légalité du contrat de consultance:

- Quels sont les arguments des conseils juridiques sur lesquels s'est appuyée Madame Lalieux pour estimer qu'il n'y avait pas de problème de légalité pour ce contrat passé sans marché public? Quels sont ces deux conseils juridiques? Quelle procédure a été utilisée pour y avoir recours?
- Quel élément a poussé Madame Lalieux à soumettre une deuxième fois à avis juridique le contrat qui liait GIAL à la société de M. Leroy?
- Pourquoi, malgré ces deux réexamens, le contrat n'a-t-il pas été limité dans le temps, pour correspondre à la logique de la consultance d'une part, et à la philosophie des marchés publics d'autre part?

Au-delà de la question du contrat, dont la teneur n'a été connue que vendredi dans le cadre de l'article du Vif, se pose la question plus générale de la gouvernance de l'asbl GIAL. En effet, outre les marchés publics, il y a la question de la gestion des recrutements, mise en lumière ce lundi suite à la révélation de la RTBF relative aux contrats de deux employés de GIAL mis à disposition de la Ville de Bruxelles. Le cdH, à l'époque, s'était abstenu, n'ayant pas été convaincu par les réponses de l'échevin-président.

Les déclarations du directeur général sortant, si elles ne feront pas l'objet de commentaires de notre groupe pour cause de procédure judiciaire en cours, illustrent toutefois un climat malsain à la tête de l'asbl, qui ne contribue pas à la bonne gouvernance, que du contraire. Un climat que l'administrateur cdH Didier Wauters a régulièrement critiqué en CA, demandant à plusieurs reprises, malheureusement sans succès, une transparence totale des flux d'information et un rôle accru du CA.

L'ensemble de ces éléments pose évidemment la question de la gouvernance de Gial. Au nom du groupe cdH de la Ville de Bruxelles, Joëlle Milquet, Didier Wauters et Hamza Fassi-Fihri, demandent que le Collège fasse la clarté complète sur cette affaire en toute transparence. C'est une question de crédibilité de la

Ville de Bruxelles par rapport à ses habitants au service desquels GIAL est censé travailler. Le cdH soutient en outre la nouvelle direction générale ainsi que l'ensemble des collaborateurs dans leur volonté de mettre en oeuvre les recommandations de l'audit.

De manière plus générale, le cdH réitère sa demande de mener des audits dans toutes les structures publiques de la Ville et de rendre publics non seulement les rémunérations et avantages des mandataires publics mais aussi des dirigeants de ces structures.

Contact presse : Magali Jeumont – 0494 387 382.